



PROGRAMME DE FORMATION

Formation initiation à la prévention des Risques PsychoSociaux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation initiation à la prévention des RPS permet à tout le personnel en activité, quel que soit son niveau hiérarchique, par les capacités acquises, d'être capable :

- D'être un véritable **acteur de prévention** pour contribuer à supprimer ou réduire les risques psychosociaux
- D'être force de **propositions de manière concertée** en matière d'évaluation des RPS (dans les domaines organisationnel, technique, humain, des situations de travail établies ou à venir)
- D'accompagner les personnes ressources et l'encadrement dans l'amélioration des conditions de travail, s'intégrer dans le projet de prévention des RPS de son entreprise.

COMPETENCES VISEES

- Situer le cadre juridique des risques psychosociaux
- Reconnaître et identifier dans une situation de travail les différents facteurs de risques RPS & les 6 catégories de Gollac.
- Connaître les facteurs liés à l'activité de travail, à l'origine des différentes catégories de RPS, leurs effets et leurs conséquences pour la santé.
- Reconnaître la prévention primaire dans les risques psychosociaux et faire des propositions d'actions

CONTENU DE LA FORMATION

- Aspects réglementaires et juridiques
- Connaître les RPS, mettre des mots sur des maux
 - Les différents acteurs de la prévention
 - Les définitions des RPS
- Repérer et comprendre les RPS
 - Distinguer les symptômes individuels et collectifs
- Identifier et évaluer les RPS
 - Comment préparer et initier la démarche de prévention
 - Les différentes méthodes d'investigation
 - Exploitation des données, analyse, interprétation des résultats



- Mise en place de plans d'actions et intégration dans la démarche globale de prévention
 - Intégrer les RPS dans le DUEVRP
 - Les trois formes de prévention
 - Construire un plan d'action
 - Mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan d'action
- Le rôle du CSE et/ou CST/FSSCT dans la démarche
- Présentation INRS

METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

➤ METHODES PEDAGOGIQUES :

- 📖 Formation dispensée par un formateur certifié I.N.R.S.
- 📖 **L'apport théorique essentiel** : suivi d'un déroulé pédagogique validé CARSAT/INRS
- 📖 **L'interactivité** : nombreux échanges, travaux en sous-groupes et restitutions orales
- 📖 **Les études de cas** : analyses de situations de travail (vidéos INRS : le stress au travail, le démasquer pour le prévenir)
- 📖 Vidéo INRS complémentaire : le mécanisme du stress au travail
- 📖 **Conditions de réussite / secteur d'activité** – *en amont de la formation, prise de rendez vous avec engagement de l'entreprise pour s'assurer des modalités de mise en œuvre de la formation telles que les conditions de volontariat, le niveau de confidentialité, le centrage sur le travail...*

➤ ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPEES :

- 📖 Merci de nous contacter au préalable pour :
- 📖 Possibilité d'aménager le contenu de la formation en fonction du handicap de la personne
- 📖 Accessibilité de la formation en fonction du handicap de la personne

➤ MATERIELS PEDAGOGIQUES ET MOYENS :

- 📖 Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, support informatique et papier
- 📖 **Manuel, documents** : Livret d'exercices, boîte à outils sur cloud
- 📖 **Audiovisuels** (diffusion INRS) : 2 vidéos citées ci-dessus

➤ METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

- 📖 Une salle de cours avec tableau blanc (si possible)
- 📖 Une salle permettant la confidentialité et le libre échange



METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans l'annexe 2 du référentiel INRS.
- Formation totale en présentiel certifiée par feuille d'émargement
- Evaluation des acquis en cours de formation : cahier d'exercices
- Evaluation des acquis en fin de formation : questionnaire certificatif
- Evaluation de la satisfaction : Questionnaire d'évaluation de fin de stage à chaud du stagiaire
- Evaluation de la satisfaction : Questionnaire d'évaluation à froid envoyé max 1 mois après la formation

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Délivrance d'un certificat RPS FORPREV pour les apprenants ayant satisfait à l'épreuve certificative.

PUBLICS

- Salariés volontaires de l'entreprise souhaitant participer à la démarche de prévention des RPS dans son entreprise ou sa collectivité.

PRE REQUIS

- Il est fondamental que l'entreprise ou l'établissement soit engagé(e) dans une démarche globale de prévention des risques professionnels DONT LES RPS – signature « conditions de réussite de la formation » par la direction ou son représentant.
- Avoir une salle permettant la confidentialité des échanges
- Savoir lire et écrire

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Max 10 personnes / groupe
- Suivant place disponible
- Suivant disponibilité planning formateur

ORGANISATION

Date : À définir

Contact : Mme GAUTIER – Responsable administrative et commerciale

Tarif : Demandez-nous un devis personnalisé selon vos besoins

Durée : 14 heures soit 2 jours consécutifs

Lieu : Intra entreprise ou inter-entreprises

Animateurs : Intervenants ayant une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Formatrice RPS ayant obtenu son certificat de formateur en initiation à la prévention des RPS via l'INRS.

Participants : 10 personnes maximum

Validité : Suivant la date de validité de la carte INRS/FORPREV